

Cours de français en Langue des Signes Française (LSF) à destination de personnes sourdes étrangères Premier Module A1.1

Public visé

La formation de français en Langue des Signes Française premier module niveau A1.1 du CECRL s'adresse aux personnes sourdes d'origine étrangère venant d'arriver en France.

Prérequis

Pour participer à cette formation, il est nécessaire que les personnes sourdes étrangères maîtrisent les bases de la LSF, connaissent l'alphabet latin ou est validé le niveau A1.0.

Durée et modalités d'organisation

Cours collectif de 30 heures, 15 séances de 2 heures.

La formation a lieu dans les locaux de l'ADIS, 27 rue du Commandant Perceval 73000 CHAMBERY.

Objectifs généraux

- Acquérir des bases lexicales et grammaticales en français
- Entrer dans la sémantique du français
- Sensibiliser à la culture française

Contenu

- Expression écrite : recopier une adresse, recopier un n° de téléphone, noter un numéro, un prix, une date, compléter un formulaire, rédiger un message simple d'une ou deux phrases courtes et très simples, écrire une liste de courses.
- Compréhension écrite : comprendre des instructions écrites simples, comprendre des informations de base, comprendre des informations chiffrées, reconnaître la nature et la fonction d'écrits simples, identifier une signalétique.
- Vocabulaire : l'identité, la vie quotidienne, les moyens de transport, faire ses courses
- Linguistique : maîtriser l'usage des structures de base du français, identifier les éléments grammaticaux de la phrase.
- Socio linguistique : Identifier les règles de vie et valeurs associées, les institutions et les symboles de la France. Repérage géographique, et sensibilisation aux démarches administratives et à la culture française

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Des formatrices diplômées et expérimentées.

Une documentation et des ressources pédagogiques.

Un service de formation bilingue composé de professionnels qualifiés sourds et entendants.

Evaluation de la formation

Attestation de fin de formation délivrée suite à une évaluation formative.

Débouchés

A l'issue de ce premier module de formation niveau A1.1, l'apprenant sourd étranger peut commencer à se débrouiller à l'écrit dans les situations courantes. Comprendre et utiliser les mots et expressions familières, les documents simples, prendre part à des échanges simples à l'écrit. La poursuite de l'apprentissage du français en LSF est indispensable pour poursuivre l'acquisition de ces compétences et l'inscription au deuxième module du niveau A1.1 est recommandé.

Délai d'accès

1 an maximum

Accessibilité

Nous indiquer au moment de l'inscription si vous avez besoin d'accommodations spécifiques.

Modalités d'accès à la formation :

Sur dossier d'inscription à demander au secrétariat : adisignes@adis-savoie.fr / 04.79.33.61.07.

MAJ décembre 2025 / Version 2

